



Enfin installés !

Les élections municipales du 15 mars dernier ont vu le succès de notre liste qui a été élue dans son intégralité.

Malgré les circonstances exceptionnelles, les précautions demandées et les difficultés à organiser et à participer à ce scrutin, vous avez été nombreux à vous déplacer pour accomplir votre devoir de citoyen.

Pour cela, je tiens tout particulièrement à vous remercier.

Je remercie également les bénévoles qui ont permis à cette élection de se tenir dans les meilleures conditions à Pierres.

Le confinement du 17 mars qui a suivi n'a malheureusement pas permis au nouveau conseil de s'installer et de se mettre au travail immédiatement.

Dès le confinement, le personnel municipal a poursuivi ses tâches, que ce soit en présentiel, dans le respect des règles sanitaires ou en télétravail pour la continuité des réponses à apporter au public avec la permanence téléphonique.

Chaque service, de l'urbanisme pour poursuivre le traitement des dossiers à la comptabilité pour payer les fournisseurs en passant par les services techniques pour

l'entretien de la commune au quotidien, tous ont assuré ces missions.

La police municipale est intervenue pour faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Le service social s'est mis à disposition des personnes les plus vulnérables.

Enfin la communication, au travers du site de la mairie, a informé la population.

Que tous ces agents soient remerciés au nom du nouveau conseil municipal que je représente.

Pour permettre à chacun de travailler en toute sécurité, nous avons, avec l'aide de l'ensemble des maires de la communauté de communes, réussi malgré les difficultés, à commander masques et gel hydroalcoolique.

C'est grâce à cette mobilisation que nous avons pu distribuer à l'ensemble de la population des masques dès le samedi 9 mai. Je tiens également à remercier les personnes qui ont soutenu la mairie avec des dons bienvenus de masques et de gants. Je veux citer, entre autres, M. Le général Gourdin qui a remis gracieusement des masques confectionnés par les couturières de la société Chanel et M. Tanguy qui nous a fait don de nombreux lots de gants.

Cela nous a permis de remettre rapidement des masques aux personnes les plus vulnérables de la commune par l'intermédiaire du CCAS.

Les écoles ont pu rouvrir dès le 14 mai, après les adaptations nécessaires et une désinfection rigoureuse, tout en accueillant très peu d'élèves, compte tenu des protocoles sanitaires élaborés par le ministère de l'éducation nationale.

Le 26 mai dernier, notre conseil a pu se réunir et procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Je suis très heureux de pouvoir accompagner le développement de notre commune durant la prochaine mandature, avec le soutien d'une équipe très motivée pour mettre en place tout le programme qui vous a été présenté avant les élections.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, en ce début d'été, de très bonnes vacances tout en respectant les gestes barrières car le virus est toujours présent. 🇫🇷

Daniel Morin - maire

Malgré la crise sanitaire

Des élections sous haute surveillance

Le premier tour des élections municipales s'est tenu le 15 mars dernier, avec des mesures de précaution inhabituelles. En effet, face à l'épidémie de COVID-19, un dispositif spécifique a dû être déployé dans les deux bureaux de vote pour assurer la sécurité et la sincérité de cette élection : marquage au sol pour limiter les situations de promiscuité, mise à disposition de gel hydroalcoolique, port de gants par le président et les assesseurs de chaque bureau, communication sur les gestes barrières, mesures qui ont également été appliquées lors du dépouillement. Les électrices et les électeurs ont aussi activement participé à ces mesures de prévention à travers notamment l'utilisation de leur propre stylo, ou un stylo à usage unique mis à disposition par la mairie, pour l'émargement. ▶



Distribution de masques

Commandés par la Communauté de Communes, 3 000 masques alternatifs ont été livrés à la Mairie le 7 mai, et mis à la disposition gratuite des habitants de Pierres, à raison d'un masque par personne âgée de plus de 10 ans. La distribution des masques a débuté le samedi 9 mai, des barnums avaient été installés sur le devant de la Mairie par les services techniques afin d'assurer un abri en cas de pluie. Environ 300 Pierrotins se sont présentés pour les récupérer ce jour là.

Assurée par de dynamiques et souriantes conseillères municipales, la permanence s'est déroulée sous le regard bienveillant de Monsieur le Maire, et a été propice aux échanges avec les administrés. La distribution s'est poursuivie la semaine suivante à l'accueil de la Mairie. ▶

Cérémonie du 8 mai à huis clos

La cérémonie de commémoration du 75^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée dans la plus stricte intimité, sans public et sans les anciens combattants ! Daniel Morin, maire, a déposé comme prévu une gerbe au Monument aux morts, ainsi qu'au carré militaire. ▶



la vie continue !

Déconfinement et réouverture des écoles

Après une période de confinement de deux mois, le 11 mai 2020 marque le début d'un plan de déconfinement progressif. Les services municipaux et le personnel éducatif n'ont pas ménagé leur peine pour assurer le respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement. Dans les classes, le mobilier a été déménagé pour assurer la distanciation et faciliter la circulation. Des marquages au sol ont été réalisés dans la cour de l'école pour aider les enfants à respecter les sens de circulation, mais également sur le trottoir afin de créer une zone d'attente pour les parents. Le nettoyage régulier des toilettes et des poignées de porte, ainsi que la désinfection des locaux deux fois par jour, a été assuré méthodiquement par le personnel technique.



Au niveau des classes, des groupes d'élèves fonctionnant alternativement une semaine sur deux (à l'exception des enfants dits prioritaires) ont été constitués par l'équipe enseignante, et pendant toute la période suivant le 11 mai, l'équipe pédagogique a maintenu, en cumul des enseignements assurés en présentiel, les cours à distance pour les enfants restés à la maison. Les journées devaient être bien remplies. Merci pour leur dévouement à nos petits Pierrotins !

Parallèlement aux écoles, le restaurant scolaire a été rouvert le 11 mai, ainsi que l'accueil périscolaire, remis en service par la communauté de Communes.

Avec l'annonce du Président de la République, le 14 juin dernier, de rouvrir dès le 22 juin les crèches, écoles et collèges de manière obligatoire et selon les règles de présence normale, la commune de Pierres s'est à nouveau adaptée aux nouvelles règles de distanciation physique : respect d'un mètre dans les salles de classe et dans les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves, et entre chaque élève quand ils sont côte à côte ou qu'ils se font face, au lieu des 4 m² requis par élève auparavant.

Du fait des implications du protocole sanitaire, maintien d'un mètre de distance entre les enfants, le transport scolaire continue à ne pas être assuré. ➤



Ouverture de la déchèterie et du marché dominical

Fermés lors du confinement, la déchèterie et le marché dominical ont pu rouvrir : le 11 mai pour la déchèterie, et le 17 mai pour le marché dominical. À noter que pour la déchèterie, la prise de rendez-vous par Internet ou par téléphone est toujours en vigueur, et ce jusqu'à nouvel ordre.

<https://reservation.symetri.fr/SITREVA/>
0757 47 90 72, ou 01 34 57 17 35

Annulation des fêtes et manifestations

Les rassemblements de personnes ayant été interdits, toutes les manifestations devant se dérouler durant les mois de juin et juillet ont dû être annulées : Pique-nique musical du 21 juin, Musicales de Boisricheux (26, 27 et 28 juin), Repas républicain du 14 juillet. Le carnaval a quant à lui été repoussé à une date qui n'est pas encore fixée.



Organisation des services de la mairie pendant la crise

Même si les locaux de la Mairie ont été fermés pendant la période de confinement, les services sont restés opérationnels par mail ou par téléphone. Les bureaux ont rouvert à partir du 11 mai, avec de nouveaux horaires d'ouverture jusqu'à septembre 2020 : le matin, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.

Votre nouveau conseil municipal



Jean-Louis Gala - 1^{er} Adjoint

Responsable de la commission finances et de la commission culture.
Membre des commissions d'appel d'offre, du personnel communal et de la délégation de Service Public (DSP).
Délégué au syndicat culture sports loisirs et de l'école de musique.



Carine Roux - 2^e Adjoint

Responsable de la commission scolaire & enfance. Membre des commissions événements/manifestations et sports et associations.
Conseillère communautaire.
Déléguée au syndicat culture sports loisirs et au conseil municipal d'enfants.



Michel Creton - 3^e Adjoint

Responsable de la commission sports et associations.
Membre des commissions événements/manifestations, travaux, social et logement.
Conseiller communautaire.
Délégué au syndicat culture sports loisirs, au CCAS et au syndicat territoire énergie.



Daniel Moirand

Président du CCAS, de la commission déléguée.
Délégué de la commission.
Responsable des commissions environnement et du conseil communautaire.
Délégué au syndicat culture sports loisirs.



Maryline Renard

Commissions social/logement et événements/manifestations.
Déléguée au CCAS.



Caroline Remont

Commissions communication, transports/environnement et culture.



Philippe Buteau

Commissions social/logement et culture.



Serge Renault

Commissions appel d'offres, travaux, social/logement, événements/manifestations et transports/environnement.



Ata Quadjovie

Commissions communication, scolaire/enfance et transports/environnement.



Dominique Noizat

Commissions communication, culture et événement/manifestations.



Isabelle Terrier

Commission travaux.
Déléguée au syndicat culture-sports-loisirs, au gymnase des collèges et au conseil municipal d'enfants.



Johanna Parro

Commissions social/logement et finances.
Déléguée défense nationale.

pal

Le conseil municipal est composé des 23 personnes issues de la liste « Vivre à Pierres », toutes élues au 1^{er} tour lors du scrutin des élections municipales du 15 mars 2020.

Le maire et les 6 adjoints ont été élus le 26 mai lors du conseil d'installation. Chacun d'entre eux a des compétences et un rôle bien défini au sein de la municipalité, vous pouvez les rencontrer en mairie sur rendez-vous.



Mr. [Name] - Maire
Président de la commission d'appel d'offres de la
gestion des services publics.
Responsable du transfert de charges.
Responsable des travaux, transports et
du personnel communal.
Responsable de la communauté.
Responsable des sports et à l'école de musique.



Clotilde Percheron - 4^e Adjoint
Responsable de la commission
événements & manifestations.
Responsable du conseil municipal d'enfants.
Membre de la commission
social et logement.



Gérard Crassin - 5^e Adjoint
Responsable de la commission
communication.
Membre de la commission
des finances.
Délégué au syndicat culture sports loisirs et
au syndicat SBV 4 rivières.



Hélène Cayuela - 6^e Adjoint
Responsable de la commission
affaires sociales et logement.
Membre des commissions
délégation de service public, travaux et
événements/manifestations.
Déléguée au CCAS, au CNAS et à l'ADMR.



Célia Prevost
Commissions transport/environnement
et scolaire/enfance.
Conseillère communautaire suppléante.
Référente sécurité routière



Günther Decker
Commissions transport/environnement.
Délégué au syndicat des boues.



Bernadette Maury
Commissions appel d'offres, travaux et
social/logement.
Déléguée au CCAS.



Daniel Peiro
Commissions social/logement et
transports/environnement.
Délégué au CCAS.



Céline Mosca
Déléguée au CCAS et au conseil
municipal d'enfants.



Jérôme Deroulez
Commissions communication
et finances.



Consuelo Illand
Commissions scolaire/enfance et
transports/environnement.



Stéphane Illand
Commissions communication et
transports/environnement

Conseils municipaux

Les informations publiées dans "Vivre à Pierres" sont des résumés des conseils municipaux ouverts à tous et dont les habitants de la commune peuvent consulter les comptes rendus intégraux sur le site web de la Mairie.



Conseil du 26 mai 2020

- Dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue dans un contexte très particulier : séance à huis clos dans l'ex salle du Sirmatcom, avec respect des distances et port du masque pour tous les conseillers.



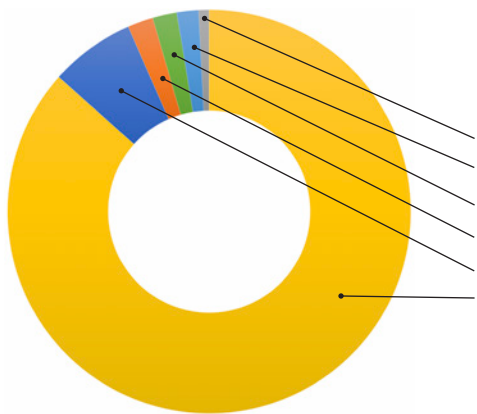
Conseil du 11 juin 2020

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget général de la commune 2019. Affectation du résultat 2019 au budget général de la commune 2020.
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget eau-assainissement 2019.
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget « crématorium de Pierres » 2019. Affectation du résultat 2019 au budget « crématorium de Pierres » 2020.

- Détermination des taux 2020 des contributions directes. Les taux 2019 ont été reconduits pour 2020 :
 - Taxe foncière (bâti) : 29,37 % (base prévisionnelle 2020 : 779 480 €)
 - Taxe foncière (non bâti) : 41,22 % (base prévisionnelle 2020 : 33 100 €)
- Approbation du budget primitif 2020 de la commune, et du budget primitif 2020 « crématorium de Pierres »
- Attribution des subventions aux associations
- Approbation des tarifs du service de restauration scolaire : les tarifs 2019-2020 ont été reconduits pour 2020-2021.

Section d'investissement

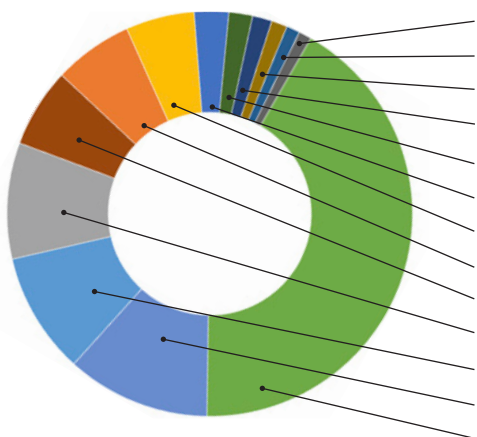
Budgets 2020



Recettes

Taxe d'aménagement	10 000,00 €
Subventions d'équipements	20 600,00 €
Recettes diverses	23 178,00 €
FCTVA	24 300,00 €
Excédent de fonctionnement	80 807,08 €
Autofinancement	1 028 114,00 €

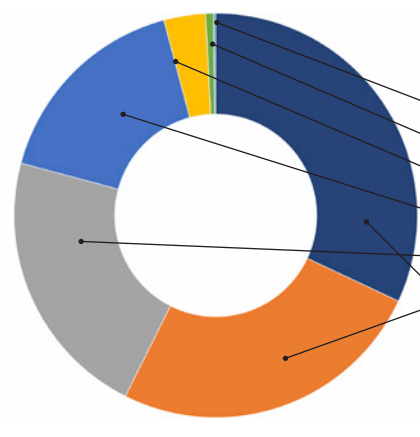
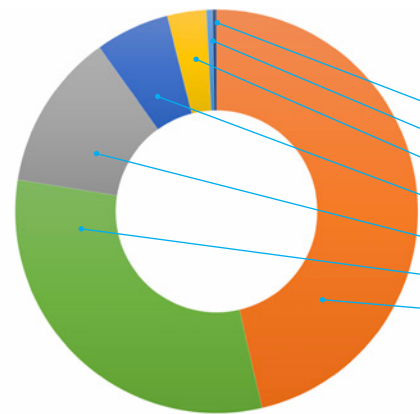
1 186 999,08 €



Dépenses

Matériels Services Techniques	12 100,00 €
Informatique - Communication	12 750,00 €
Décorations Noël	15 000,00 €
Mise aux normes Bâtiments	18 500,00 €
Investissements divers	22 392,00 €
Groupe scolaire	32 600,00 €
Travaux de chaussées	65 000,00 €
Parking Eglise	75 000,00 €
Véhicules Services Techniques	75 000,00 €
Parking Vallée au pied	110 100,00 €
Travaux Vallée Villette	115 000,00 €
Remb. dette + Solde ant. reporté	136 157,08 €
Réhabilitation RdC Mairie	497 400,00 €

1 186 999,08 €



Des incivilités en hausse

La fin du confinement est marquée par de nombreuses incivilités : départs de feux d'artifice au quartier des Hautes Perreuses ou près du crématorium, dégradations au City Park, dépôts sauvages d'ordures.... Sans parler du banc brûlé au bord de l'Eure alors que ce parcours a été mis en place bénévolement par l'association de pêche Maintenon-Pierres au bénéfice de tous. Autant de dégradations gratuites de notre quotidien qui font actuellement l'objet d'enquêtes. ▶



Des débris abandonnés au sol, un banc brûlé sur les bords de l'Eure, voilà les tristes images des incivilités que nous ne voulons plus voir...

Confiner = communiquer !

La communication n'a pas échappé à la crise sanitaire, mais contrairement à beaucoup d'autres métiers, elle a vu son activité s'accroître durant la période de confinement, et maintenant pendant la phase de déconfinement.

Confinés chez eux, et bien qu'ayant accès à de nombreux moyens de communication numérique, il était important pour la commune de Pierres d'informer les Pierrotins et Pierrotines sur la continuité de la vie municipale, les consignes sanitaires liées à l'épidémie du Covid-19, les mesures gouvernementales, etc.

Ce besoin nous a amenés à repenser notre site Internet, notamment en créant une rubrique « Actualités - Dernières informations » sur la page d'accueil, et surtout de permettre à tout administré d'accéder aisément à l'historique des actualités. Une autre évolution majeure, sous l'impulsion de la directrice générale des services, a été de créer un onglet « Vos démarches » dans

Section de fonctionnement

Recettes

3 279 126,64 €

Atténuation de charges	10 000,00 €
Produits exceptionnels	17 000,00 €
Produits de gestion courante	102 500,00 €
Produits des services	194 560,00 €
Dotations - Subventions	413 500,00 €
Excédents antérieurs reportés	1 021 406,64 €
Impôts et taxes	1 520 160,00 €

Dépenses

3 279 126,64 €

Charges financières	5 700,00 €
Dotation aux amortissements	20 600,00 €
Charges exceptionnelles	109 777,64 €
Charges générales	547 110,00 €
Charges de gestion courante	713 825,00 €
Charges de personnel	834 000,00 €
Dépenses imprévues + Virement	1 048 114,00 €

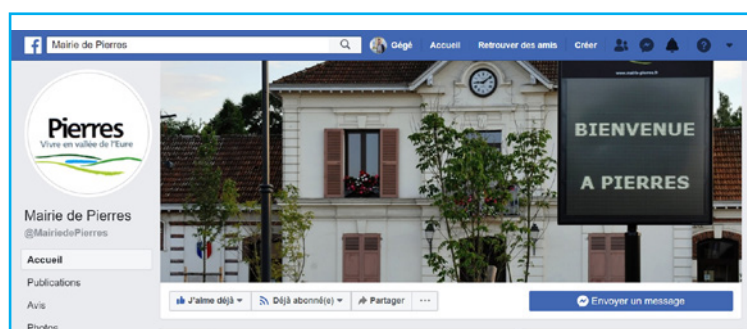


le menu, un onglet permettant aux administrés d'accéder à différentes démarches en ligne, leur évitant ainsi un déplacement en mairie. Ceci dit, pour atteindre le maximum d'administrés sur des sujets importants, des faits au jour le jour, il nous fallait être présent sur les réseaux sociaux.

Nous avons donc ouvert une page Facebook « Mairie de Pierres », une page qui s'avère être complémentaire au site internet de la mairie.

Ces évolutions ne sont qu'un début, nos moyens de communication vont encore évoluer, « communiquer davantage » était inscrit dans notre profession de foi, et nous allons nous y engager durant ce nouveau mandat ! ▶

**mairie-pierres.fr/
facebook.com/MairiedePierres/**



Certains sont partis...

Robert Tachat nous a quittés le 14 mars dernier. Né au Havre en juin 1936, il a gagné l'Eure-et-Loir dans sa jeunesse, plus particulièrement Challet où il vécut toute sa période d'actif et où il créa un club de majorettes. Robert était Pierrotin depuis 2008. Ancien combattant d'Algérie, reconnu pour son grand dévouement, toujours prêt à rendre des services, notamment à conduire des personnes sans moyen de locomotion à l'hôpital, nous nous souviendrons de ses sourires qui manqueront désormais à ses

6 enfants, 14 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants ! Veuf de madame Tachat depuis novembre 2017, sa soif des autres l'a amené à devenir un grand bouliste ! Puis, en artiste amateur, il jouait avec les couleurs sur sa palette de peintre. Bien sûr, porte-drapeau présent à toutes les cérémonies mémorielles des anciens combattants, c'était un grand Monsieur ! Il a tiré sa dernière salve... Pierres lui témoigne toute sa reconnaissance. Reposez-vous bien, Robert !...



Robert Tachat



Jean-Denis Coupé



Maurice Huberson

Et le carnaval est endeuillé !

Maurice Huberson, né à Pierres en août 1924 dans la ferme familiale, deuxième enfant après Juliette et avant René, est décédé le 12 avril dernier. Ayant repris l'exploitation de ses parents, en homme extrêmement discret et méticuleux avec une ferme toujours fleurie, il prêtait sa cour pour la préparation et le démarrage de notre carnaval depuis de nombreuses années. Puis, comme il ne savait pas dire non, il la prêtait aussi, comme parking, pour arranger l'organisation des grandes occasions à l'église. Monsieur Huberson a vu grandir notre village qui lui rend ce dernier hommage avec reconnaissance. Jean-Denis Coupé, nous a également quittés le 12 avril dernier. Habitant Maintenon, il était très connu des pierrotins aussi puisque

responsable de Monsieur Carnaval, ainsi que par son engagement associatif intense. En effet, tourné vers les autres, toujours présent dans les commémorations, ancien parachutiste pendant la guerre d'Algérie, il présidait la FNACA depuis de nombreuses années. Avec toute notre reconnaissance, nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Nous avons également une pensée pour Roland Durécu, Johann Ruel, Raymonde Sabarly (née Berbion), Egidio Ponzio, Jean Bisagni, Jeanne Lugand (née Leloup), Michelle Huot-Marchand (née Sauvage), Éliane Taunay (née Blondeau) et Jean-Pierre Schmitt décédés au cours du premier semestre 2020 ▶

Sortir - Sortir - Sortir - Sortir - Sortir - Sortir - Sortir - Sortir - Sortir -

24 octobre 2020

Festival des musiques Rock Prog-en-Beauce
Salle Maurice Leblond

14 novembre 2020 - 20h30

Théâtre
Salle Maurice Leblond

28 novembre 2020 - 18h

Illuminations de Noël
Place Jean Moulin

6 décembre 2020 - 16h30

Eglise de Pierres
Concert des Chorales Les Voix Soleil de Maintenon-Pierres et Harmoniques de Deux

L'exposition consacrée au lauréat du prix de la ville de Pierres, prévue le week-end des illuminations de Noël, est annulée du fait des travaux dans la mairie à cette période. Toutes ces manifestations sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution de l'épidémie du Covid-19, selon les directives gouvernementales.

Vivre à
Pierres
le trimestriel des Pierrotins

Trimestriel d'informations de la ville de Pierres - Directeur de la publication : Daniel Morin
Rédaction : commission communication - Crédit photo : mairie de Pierres, Alexis Robin, Martine Petit
Maquette : Jean-Pierre Marché - Impression : Media Graphic, 1500 exemplaires

Ce journal a été imprimé sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé.

Grâce à cela, il a été économisé **45 kg** de matières mises en décharge, **6 kg** de CO₂ équivalents à 61 km parcourus en voiture, **1254 l** d'eau et **116 kWh** d'énergie.

L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone®.

Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF.